

Projet

Talence, le 6 Juillet 2006

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR DU 4 Juillet 2006

Etaient présents ou représentés :

Al. BACHELOT, Ch. BACHOC, J. BENOIS-PINEAU, C-H. BRUNEAU, A. HÉNAUT, M. MATIGNON
G. CARBOU, M-Ch. COUNILH, E. MATHERON, Ch. MENINI, A. PECHER
Ch. BON ST COME, C. METIVIER

D. TAPESAR,

A. BOURGEADE,

Absents ou excusés : Ch RETORE, R. COULANGEON, M. SAAD, CH. DURAND, M. MERLE, B. MOREAU, F. GAUNARD, C. THUILLET,
M. BRAURE DE CALIGNON, P. VIGNEAU J-P. DUFOUR, A-M. KEISER, J. MISSELIS, A. ARTIGUES

Invités : Q. LIU, N. LABESSE

Ordre du jour :

- 1 Approbation des comptes-rendus des précédents conseils.
- 2 Contrat pédagogique de l'UFR 2006-2007
- 3 Point d'information sur la politique de postes 2007
- 4 Questions diverses

1. Approbation des comptes-rendus des précédents Conseils

Le Conseil approuve les comptes-rendus des Conseils des 3 et 9 mai 2006 à l'unanimité.

2. Contrat pédagogique de l'UFR 2006-2007 (voir annexe)

Achille Braquelaire présente le contrat pédagogique pour 2006-2007. Le total des charges est comparable à celui de 2005-2006 et rentre dans le cadrage en cours pour l'UFR qui est de 30 500 h équivalent TD.

Il informe le Conseil de l'avancement dans la mise en place du nouveau logiciel de gestion des heures d'enseignement SGSE. Il est prévu que la répartition en cours d'élaboration soit intégrée à SGSE à partir de la rentrée 2006.

Jenny Benois-Pineau indique que dans la nouvelle convention qui lie la Miage entre Bordeaux 1 et Bordeaux 4, les charges des professionnels devraient diminuer pour Bordeaux 1.

*Le Conseil vote à l'unanimité la nouvelle répartition des charges
d'enseignement pour 2006-2007*

3. Point d'information sur la politique de postes 2007

Achille BRAQUELAIRE informe le Conseil de l'état de la réflexion de l'Université pour la politique de postes pour la rentrée 2007. Il souligne le travail de la Commission Permanente Moyens (CPM) et les nombreuses interactions de l'UFR et des Laboratoires avec la Présidence de l'Université et la DRH.

Pour les Enseignants-Chercheurs, la proposition en cours d'élaboration est que les 3 premières demandes de création de l'UFR soient satisfaites sous la forme PR 27, MCF 25 et MCF 27. L'université n'ayant pas de support PR, il a été proposé à l'UFR de modifier les postes désétiquetés, ce qui a été fait en remplaçant le poste MCF 25 (ex Nordon) par le poste PR 25 (ex De Mathan). L'université prévoit d'attribuer un poste supplémentaire de MCF en 27ème section au titre du sous-encadrement et de demander un poste de MCF 26 pour la campagne exceptionnelle.

Pour les IATOS, la demande de rehaussement d'IGE pour l'IMB compensée par des départs à la retraite n'est pour le moment pas complètement finalisée, par contre l'information tardive de l'annonce d'un départ à la retraite d'un IGE du site Lamartine devrait faciliter l'échange avec le poste de catégorie B à la direction de l'UFR. Pour les autres demandes de création, les dossiers n'ont pas avancé.

4. Questions diverses

Le Directeur demande au Conseil de réfléchir sur la nécessité de reconduire le Conseil Scientifique de l'UFR dans la mesure où il n'y aura plus qu'un seul laboratoire de mathématiques. Il faudrait peut-être converger vers un seul Conseil. La question sera étudiée à la rentrée.

Michel Matignon interroge le directeur sur la prise en compte dans les désétiquetages de postes, des postes de MCF libérés par promotion PR.

Qing Liu demande si le contingent de postes d'ATER est connu. Le directeur répond qu'au jour du Conseil, outre les 2 postes « statutaires » en 27 (en l'occurrence 1 temps plein et 2 demis postes), 6 demis postes ont été affectés à l'UFR pour la rentrée prochaine, (entre temps un 9ème demi poste a été attribué à l'UFR, ce qui donne 1 TP et 4 demis ATER en 27, 3 demis ATER en 26 et 2 demis ATER en 25).

Nicole LABESSE
Secrétaire de séance

Achille BRAQUELAIRE
Directeur de l'UFR